

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 31/023/2007 – ÉFAI

31 octobre 2007

Informations complémentaires sur l'AU 79/05 (MDE 31/003/2005, 5 avril 2005) et suivantes (MDE 31/004/2005, 6 avril 2005 ; MDE 31/008/2007, 1^{er} août 2007 ; MDE 31/010/2007, 8 août 2007) - Craintes d'exécution imminente

YÉMEN

Hafez Ibrahim (h), âge incertain

Hafez Ibrahim a été libéré le 30 octobre après que la famille de l'homme qu'il a été déclaré coupable d'avoir tué eut accepté de lui accorder son pardon en échange de la somme de 25 millions de rials yéménites (environ 87 000 euros) au titre de la *diyya* (réparation).

Au mois d'août, la famille de la victime avait consenti à ce que son exécution soit reportée après le ramadan, qui a pris fin à la mi-octobre. Cette décision a été suivie de négociations avec les proches de la victime, qui ont accepté de pardonner à Hafez Ibrahim en échange de la *diyya*. Un accord a été finalisé et la *diyya* aurait été versée.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Nom du document : MDE_31_023_2007_ext_fra.doc
Répertoire : \\Condor\archives\A archiver\Publics-Internes
Modèle : C:\Documents and Settings\Frédéric\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre : Yémen. Craintes d'exécution imminente
Sujet : Hafez Ibrahim
Auteur : ÉFAI
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 01/11/2007 21:36:00
N° de révision : 8
Dernier enregistr. le : 05/11/2007 10:14:00
Dernier enregistrement par : Frédéric BÉNARD
Temps total d'édition : 1 Minute
Dernière impression sur : 05/11/2007 10:15:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 1
Nombre de mots : 167 (approx.)
Nombre de caractères : 928 (approx.)